



**Commission
scolaire
de Montréal**

Projet de politique familiale municipale de la Ville de Montréal

Mémoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)

Présenté le 30 novembre 2007 à l'Office de consultation publique de
Montréal

Par : Monsieur Daniel Duranleau, commissaire
Monsieur Gilles Petitclerc, directeur général adjoint aux
communications, aux services corporatifs et secrétaire général

Le 23 novembre 2007

Mémoire de la CSDM sur le projet de politique familiale municipale de la Ville de Montréal

Les établissements de la CSDM : des pôles d'attraction, de convivialité et d'intégration des familles montréalaises.

Le projet de politique familiale municipale de la Ville de Montréal vise à faciliter et valoriser la vie en famille sur un territoire donné. Il veut rendre le milieu encore plus favorable à la présence des familles et à leur épanouissement tout en mettant en évidence les avantages qu'il représente pour elle.

Compte tenu du rôle que joue l'École dans toute société, la CSDM se sent concernée au plus haut point par ce projet à de multiples égards, notamment dans sa responsabilité face au capital humain que symbolisent les élèves qu'elle dessert et qui représentent une grande force au sein d'une collectivité. Mais elle peut aussi et surtout être un atout extraordinaire dans la réalisation de ce chantier municipal par sa capacité à favoriser le maintien des familles dans la métropole. Sa participation à la réflexion sur l'élaboration et la mise en œuvre de cette politique est d'autant plus cruciale que son orientation vers l'école communautaire est maintenant largement établie, et que son plan stratégique, entériné depuis mars 2005, en a fait un des trois axes prioritaires pour un futur qui s'incarne au quotidien depuis déjà un certain temps.

Le présent mémoire, élaboré à partir de la mission de la CSDM, montrera comment les établissements (écoles et centres d'éducation des adultes) de cette institution sont des pôles d'attraction, de convivialité et d'intégration des familles à la Ville de Montréal.

Après une description des caractéristiques de l'institution, ce mémoire indiquera de quelle manière la CSDM peut favoriser l'atteinte des objectifs visés par la Ville en faisant état des services offerts actuellement et des partenariats à développer pour en maximiser les effets ou développer de nouvelles avenues, notamment sur des sujets comme l'accès au logement. Car cet aspect, faute de faire partie de la mission de l'institution, a une incidence directe sur la baisse démographique, laquelle entraîne souvent une restructuration des services scolaires.

La dernière section présentera en synthèse les principaux éléments de la position de la CSDM et mettra en évidence ses recommandations.

Une présentation de la CSDM à grands traits

Instruire, socialiser et qualifier la population qu'elle dessert, et répondre aux besoins spécifiques des citoyens et des entreprises de son territoire, voilà l'essentiel de la mission de la CSDM. La population que la CSDM dessert se compose d'environ 100 000 élèves dont environ 70 000 sont des jeunes qui se retrouvent dans une grande diversité de modèles familiaux, et des élèves adultes, dont un bon nombre a des familles. À ces élèves, il faut donc ajouter environ 120 000 parents qui les entourent, environ 15 000 employés dont une bonne partie résident sur le territoire de la Ville de Montréal et s'intègrent aux 500 000 familles que compte Montréal.

Pour ce qui est des caractéristiques de la population desservie par la CSDM, il faut souligner le caractère multiethnique des familles des élèves qui proviennent de plus de 190 pays. Par ailleurs, les écoles de la CSDM accueillent des élèves de toutes les classes sociales, de tous les milieux et de toutes les conditions de l'Île de Montréal, tant au plan du revenu familial que de la scolarité parentale, ce qui a pour conséquence une offre de services très variée faisant écho aux divers besoins de la population.

Quant au réseau de la CSDM, il comprend 128 écoles primaires, 34 écoles secondaires, 5 écoles offrant les deux ordres d'enseignement, 15 centres d'éducation des adultes et 9 centres de formation professionnelle : autant d'établissements situés au cœur de la Ville de Montréal, autant de lieux de références et de collaboration possibles pour renforcer la convivialité d'une communauté. Par ailleurs, soixante-six bâtiments présentent une richesse patrimoniale certaine, dont il serait possible de tirer parti pour renforcer le sentiment d'appartenance des Montréalais dont plusieurs ont déjà un attachement émotif à «leur» école primaire ou secondaire.

Les atouts de la CSDM pour renforcer l'attraction, la convivialité et l'intégration des familles à la Ville de Montréal

Au chapitre de l'instruction : des services hors pairs et variés

Étant donné l'importance qu'accordent les parents ou les futurs parents à la proximité d'une école de qualité dans le choix d'un logement, à titre de locataires - par choix ou par nécessité - ou à titre de propriétaires, on ne saurait sous-estimer la nécessité de mettre en évidence la qualité des services offerts par la CSDM, souvent méconnue du grand public et, par extension, de l'étranger.

Or, même si la CSDM vise encore à améliorer sa prestation de services et se propose de mettre en place de nouveaux projets dans ce sens, parmi les éléments à mettre en relief pour attirer les familles à Montréal on peut, au contraire, citer les éléments suivants :

➤ *La qualité des services.*

Les familles montréalaises font à ce point confiance au secteur public que les écoles primaires de la CSDM affichent un taux de fréquentation de 90 % de la population. Les parents, comme les élèves adultes, s'estiment d'ailleurs satisfaits des services rendus : lors de la rentrée 2007, la directrice générale de la CSDM dévoilait les résultats d'un sondage effectué auprès des utilisateurs de nos services qui indiquaient que 82 % d'entre eux considéraient que la CSDM offrait un milieu stimulant et valorisant pour apprendre: un niveau de satisfaction remarquable, peu connu de la population. La CSDM peut être fière du bon départ qu'elle donne aux enfants de Montréal.

➤ *La proximité des écoles*

À vol d'oiseau, les Montréalais ont, dans 80% des cas, une école située à moins de 1 km de leur domicile. Pour bon nombre d'entre eux, c'est de l'école primaire à l'université qu'il est possible de marcher pour s'instruire, ce qui représente à la fois une économie de temps, d'argent et d'émission de gaz à effet de serre dans un contexte où la conscience de l'importance des valeurs environnementales ne cesse de gagner du terrain auprès de la population. Par ailleurs, lorsque les distances le requièrent la CSDM offre aux élèves un transport dont la qualité hors pair est de notoriété publique. Sa politique de transport prévoit même, en plus du service à la porte du domicile pour certains élèves handicapés, une aide financière aux familles défavorisées pour le transport en commun.

➤ *La diversité des services*

La qualité se double d'une diversité des services offerts : un élément particulièrement intéressant pour les familles ayant des enfants aux profils différents. Que ce soit pour les élèves handicapés, pour ceux dont l'intégration à la communauté québécoise nécessite un passage par les classes d'accueil, ceux qui veulent exploiter un talent particulier en musique ou en sport par exemple, ou qui sont tout simplement à la recherche d'une bonne école dans un quartier à dimension humaine au sein d'une grande métropole, l'offre de services est telle qu'il est possible de trouver ce qui convient à son enfant puisque chaque école a un projet éducatif représentatif de son milieu.

➤ *Le soutien à la petite enfance*

La CSDM a un important service de classes de maternelle pour enfant de 4 ans qui se retrouve peu ailleurs : un avantage non négligeable quand on sait l'importance de la fréquentation scolaire précoce pour la stimulation du développement des tout-petits.

➤ *Le soutien aux familles pour l'éveil à l'écrit*

Consciente des effets de l'éveil à l'écrit auprès des enfants de 0 à 5 ans sur la réussite scolaire en français et en mathématiques, tout comme les pédiatres canadiens font la promotion de l'alphabétisation, la CSDM réalise des activités d'éveil à l'écrit destinées aux parents de très jeunes enfants pour tenir compte des résultats des recherches sur la prévention de l'échec scolaire.

➤ *Le soutien aux élèves à risque d'échec au secondaire*

Depuis peu, la CSDM innove en offrant des cours d'été pour consolider l'apprentissage du «métier d'élève» au secondaire. Ces cours sont destinés aux élèves à risque d'échec pour leur permettre de poursuivre leur scolarité avec succès.

Au chapitre de la socialisation : l'école, pivot de la communauté

Compte tenu du caractère urbain de la CSDM, les abords des cours d'école sont de véritables lieux citoyens où les parents d'élèves socialisent ou s'échangent de l'information tant sur la façon de régler les problèmes de leur progéniture que sur les emplois disponibles, les activités culturelles locales, etc. La CSDM contribue donc au développement et à l'intégration des familles au milieu montréalais par ce biais, mais également par d'autres aspects comme les suivants :

➤ *Le service de garde et la conciliation travail famille*

En offrant un service de garde de proximité jusqu'à 18 h, ce qui fait de la CSDM le service de garde le plus important de toute la région métropolitaine, en permettant aux parents de disposer, pour leurs enfants, d'un service de garde pendant la semaine de relâche et en maintenant la plupart du temps ses écoles ouvertes de manière sécuritaire lors de tempêtes de neige quand bien d'autres doivent fermer, la Commission simplifie considérablement la vie des familles. De plus, une bonne partie des bâtiments excédentaires de la CSDM abritent des centres de la petite enfance (CPE), permettant l'existence de services essentiels aux familles à proximité de leur logement : un avantage de taille quand on connaît les difficultés que constituent les déplacements dans la conciliation de la vie familiale et professionnelle. Par ailleurs, à titre d'employeur important de Montréal, par ses pratiques en matière de gestion de personnel, la Commission témoigne d'un souci de la vie de famille : un aspect d'autant plus important qu'avec le grand

nombre de membres du personnel, elle a non seulement un effet direct sur les personnes en poste mais constitue également une « locomotive sociale » en la matière.

➤ *L'intégration des immigrants*

Avec environ un élève sur deux dont le français n'est pas la langue maternelle, la CSDM est, comme Montréal, le berceau d'intégration de la plupart des immigrants qui s'installent au Québec. Pour les élèves nouvellement immigrés, jeunes ou adultes, ainsi que leurs parents, l'établissement scolaire est un lieu privilégié d'intégration dans la langue commune, facilitant ainsi leur évolution et leur participation démocratique dans la société d'accueil. À l'heure des débats de la Commission Bouchard-Taylor, cette donnée est fondamentale et, avec sa politique interculturelle, la CSDM témoigne du rôle social, économique et culturel qu'elle joue au sein de la communauté montréalaise en s'impliquant dans l'intégration des immigrants.

➤ *L'éducation à une saine alimentation et la sécurité alimentaire*

Depuis des années, la CSDM fait figure de pionnière en matière de nutrition grâce à son guide alimentaire à portée éducative. En effet, de par sa politique de prix qui vise à habituer les élèves à consommer des aliments sains en ajustant sa structure de tarifs pour éviter que les aliments « santé » ne soient plus chers que les autres, elle éduque les élèves aux principes d'une saine alimentation, ce qui constitue une aide pour les familles. Elle veille également à éviter la propagation de maladies par un contrôle très strict en matière de salubrité dans les diverses cafétérias réparties dans les écoles de son territoire. Par ailleurs, elle offre de multiples services en collaborant avec d'autres organismes pour fournir des collations, des repas aux plus démunis, etc. Enfin, sa cafétéria du centre administratif, ouverte à tous les employés, fait l'envie de nombreux visiteurs qui peuvent en apprécier la qualité exceptionnelle et les prix très abordables.

➤ *La sécurité des bâtiments et l'aménagement des cours d'école*

La CSDM, soucieuse de la qualité de son parc immobilier, vient d'adopter un plan de rénovation et de réparation de ses bâtiments d'un montant de 140 millions répartis sur quatre ans. À cet investissement, d'une très grande importance pour des travaux d'envergure, s'ajoutent les travaux d'aménagement et de verdissement des cours d'école : des initiatives qui profiteront aux élèves et, dans certains cas, à l'ensemble des familles puisque certaines écoles sont ouvertes à la communauté en dehors des périodes de classes. À ce chapitre, la Commission devra cependant être vigilante car, les parcs-écoles réalisés à la suite d'ententes avec la Ville de Montréal, sont souvent vandalisés et, comme dans le cas des gymnases prêtés pour des activités organisées par la municipalité, elle ne reçoit pas ou peu de compensation pour la détérioration de ce parc immobilier dont profitent l'ensemble de la collectivité et en particulier les familles.

➤ *Les activités culturelles offertes aux familles*

En plus des très nombreuses activités réalisées par les élèves – dont certaines ont un rayonnement international -, tant dans les écoles que dans les maisons de la culture, les musées, etc., la CSDM offre à la communauté des activités culturelles très variées et gratuites. (ex : exposition *Lire toute une aventure... quand le musée va à l'école* ; grands concerts de l'Orchestre métropolitain du Grand Montréal à la rentrée et au printemps prochains à des élèves, à leurs parents, à des membres du personnel, à des bénévoles etc.). À ce chapitre cependant, la Commission pourrait réaliser des ententes avec d'autres institutions culturelles de manière à réduire davantage, pour les familles, les tarifs de leurs activités, comme cela se passe dans d'autres pays qui optent pour un tarif familial.

➤ *Le mode de vie favorable à l'environnement*

La CSDM a adopté un Plan vert en 2006 qui contribue au mieux-être et au mieux-vivre en milieu urbain, notamment par le développement du transport actif. Cette contribution a une portée d'autant plus grande que ce sont les adultes de demain que la Commission forme, à la fois par des activités de sensibilisation directes auprès des jeunes, mais également par l'exemple de son personnel, qui, grâce notamment aux efforts consentis pour favoriser des changements d'attitudes, opte de plus en plus pour un mode de vie favorable à l'environnement. Dans ce domaine, tout comme dans celui des nouvelles technologies, ce sont souvent les enfants qui éduquent les parents...

➤ *Les activités sportives ou communautaires*

Tel que mentionné précédemment, la CSDM a de nombreuses ententes avec d'autres organismes, dont la Ville de Montréal, de manière à permettre l'utilisation de ses établissements et de ses équipements sportifs, pour offrir des activités sportives ou autres à la communauté. Par ailleurs, la CSDM favorise l'utilisation de certains bâtiments excédentaires pour des activités communautaires ou de loisirs dont bénéficie l'ensemble des familles : une façon d'enraciner les loisirs familiaux au cœur de la communauté.

➤ *Les projets parents enfants, la Maison de la visite...*

Le fait d'avoir à la fois des élèves adultes et des enfants donne lieu à des projets permettant aux parents et à leurs enfants de se retrouver dans une activité conjointe favorable au développement de liens familiaux. À titre d'exemple, un projet de cours de menuiserie pour les pères et leur fils de l'École des métiers de la construction a déjà été retenu finaliste au concours d'excellence de l'Institut d'administration publique du Québec. Dans cette veine, *La maison de la visite*, ouverte à

la communauté, offre aux familles des activités diverses pour les parents et leurs enfants : un lieu où la convivialité règne sans partage et les échanges interpersonnels cimentent l'enracinement dans la communauté. D'autres projets de cette nature auraient avantage à être développés.

➤ *L'intégration de modèles familiaux divers*

Le fait que la CSDM soit insérée dans une ville, dont la réputation d'ouverture et de tolérance est reconnue, rend plus facile l'intégration des modèles familiaux différents des élèves au sein de ses établissements. C'est ainsi qu'un enfant vivant dans une famille monoparentale, interethnique ou de conjoints de même sexe, risque de se sentir plus à l'aise dans une école dont le tissu urbain présente une norme familiale multiple.

➤ *De nouvelles mesures intégrées au plan d'action de la CSDM*

A la suite de la consultation réalisée auprès des parents et des partenaires de la CSDM lors du *Rendez-vous 2007* de février dernier sur le thème *L'école secondaire, l'heure des choix*, diverses mesures, adaptées aux situations locales, visant notamment à renforcer la collaboration famille-école, si importante pour l'équilibre des jeunes et leur réussite éducative, seront intégrées au plan d'action 2007-2012 et feront partie de l'évaluation des plans de réussite au secondaire ainsi que de l'évaluation institutionnelle.

Au chapitre de la qualification : des services essentiels au développement économique de Montréal

➤ *Les cours de français aux immigrants adaptés à leur réalité*

Par ses cours de francisation dans le cadre de la formation générale des adultes, élaborés dans certains cas en collaboration avec la formation professionnelle, la CSDM apporte une

contribution toute particulière à la qualification des immigrants. C'est ainsi qu'il est possible aux parents, notamment les immigrants, d'étudier le français, d'apprendre un métier, et d'avoir un vocabulaire adapté à leur future situation professionnelle. En effet grâce à la souplesse de l'organisation scolaire en formation professionnelle (FP) et en formation général adulte (FGA), les élèves adultes peuvent agencer leurs études à leur agenda professionnel et se former dans des situations concrètes de travail.

➤ *Le futur centre des langues et le PELO*

La Commission projette également de monter un centre des langues dont la dénomination ni la forme ne sont encore définis, mais dont le but est d'offrir aux familles des cours de langues et des activités diverses dans une optique d'intégration interculturelle. Ce chantier pourrait éventuellement faire l'objet d'une collaboration avec la Ville de Montréal ou d'autres partenaires. Cette nouvelle initiative se situe dans la ligne du PELO, programme d'enseignement des langues d'origine, qui permet aux élèves de diverses communautés de conserver leur langue maternelle ou celle de leur famille.

➤ *L'appui à la diversification de l'emploi*

La CSDM apporte également sa collaboration à l'insertion professionnelle des élèves, en leur permettant d'avoir des emplois qui requièrent des qualifications, même limitées, qu'ils détiennent, par le biais de collaboration avec des partenaires de la communauté. Cette initiative peut, dans une certaine mesure, se rapprocher de ce que fait la Tohu pour l'insertion professionnelle des jeunes dans le quartier St-Michel. Elle est bénéfique à la fois aux familles aux prises avec des problèmes d'exclusion de leurs grands enfants et aux actuels ou futurs parents...

Des améliorations à apporter, des partenariats à renforcer ou à développer

Même si, d'après le sondage mentionné précédemment, 82 % des utilisateurs des services de la CSDM témoignent leur satisfaction au chapitre des liens entre les écoles et la communauté, la Commission a encore beaucoup à faire pour aider les familles, notamment pour améliorer la communication entre les parents et ses établissements. C'est ainsi que beaucoup de parents, surtout ceux qui viennent de l'étranger, ignorent de grands pans du fonctionnement du système scolaire, de la commission scolaire et même de l'école (horaires, politique du transport, classe d'accueil, conseil d'établissement, traduction des documents, journées pédagogiques, façon de s'impliquer comme bénévole, etc.). Il va sans dire que cette information peut se transmettre par le biais de fiches pratiques, de rencontres à l'école, de conversations au service de garde ou à la grille de la cour d'école lors de la sortie des élèves, etc., mais il serait aussi intéressant d'intégrer ce type de renseignements au processus de formation et d'intégration des immigrants lorsqu'ils arrivent au pays, grâce à une collaboration avec les autorités compétentes. En plus de ce rapprochement avec les parents, par de multiples portes d'entrée, la CSDM pourrait développer, avec la Ville de Montréal, un partenariat pour les aspects suivants.

➤ *Des agents de liaison pour faciliter l'intégration des immigrants*

Le financement conjoint de ce type de professionnels, mesure dont l'efficacité a déjà été constatée, serait profitable aux deux institutions.

➤ *La promotion des activités culturelles, surtout gratuites*

Que ce soit pour augmenter le nombre d'activités culturelles gratuites, faire la promotion de celles qui le sont (ex. l'accès à la collection permanente du Musée des Beaux-Arts est gratuite, tout comme l'est le centre d'exposition *La Prison-des-Patriotes* ou celui de la récente Fondation DHC/ART pour l'art contemporain et bien d'autres), pour élargir les avantages de la carte *Accès Montréal* de manière à faire profiter davantage les familles de l'offre culturelle extrêmement variée de la métropole ou pour la publiciser au sein des écoles et des centres, Montréal et la CSDM auraient intérêt à se donner la main dans la promotion des activités culturelles, notamment celles qui sont gratuites pour les familles.

Conclusion et recommandations

Dans le contexte du manque de repères dû aux transformations de la société et à la perte d'influence de l'Église catholique qui assurait autrefois la transmission des valeurs communes, situation souvent mise en lumière lors des audiences de la Commission sur les accommodements raisonnables, l'École demeure une institution capable d'agir comme pôle de socialisation et d'intégration des diverses communautés à la vie sociale des Montréalais. Par ailleurs, si, de par sa situation géographique au cœur de Montréal, la CSDM bénéficie des avantages de la métropole à savoir, une ville dynamique, créative, ouverte, métropole à dimension humaine et donc sécuritaire, dont la qualité de vie est reconnue à travers le monde, offrant de nombreux services gratuits, la Ville de Montréal aurait avantage à miser, à son tour, sur la qualité et la diversité des services offerts par la plus grande institution scolaire du Québec pour attirer et retenir plus de familles Montréalaises en son sein. L'importance de la proximité d'une école de qualité dans le

choix d'un logement, à titre de locataire ou de propriétaire, a souvent été sous-estimée, et il y aurait grand avantage, comme l'a fait récemment une communauté en région désireuse de se développer, à faire la promotion des écoles pour augmenter le nombre de familles sur le territoire de Montréal, d'autant plus que la CSDM a déjà fait de l'école communautaire un de ses axes de développement.

Voici donc, en synthèse, les recommandations de la CSDM pour faciliter et valoriser la vie en famille sur le territoire de Montréal :

- que la Ville de Montréal associe la CSDM à sa stratégie de valorisation de la vie en famille en mettant en évidence la qualité et la diversité des services offerts par la CSDM, souvent méconnus, ici et à l'étranger, notamment auprès des parents ou futurs parents à la recherche d'un logement ;
- que la Ville de Montréal facilite l'accès à la propriété pour les familles à revenus moyens en travaillant de concert avec d'autres organismes sur ce sujet ;
- que la Ville de Montréal négocie, avec les institutions culturelles, des tarifs familiaux ;
- que la carte *Accès Montréal* soit plus généreuse pour les familles ;
- que la CSDM et la Ville de Montréal s'associent pour faire la promotion d'activités en tous genres gratuites pour les familles ;
- que les agents de liaison familles-écoles soient financés conjointement par la CSDM et la Ville de Montréal ;
- que des services supplémentaires soient offerts pour que les partenaires soutiennent l'école en vue de la réussite des élèves, et que les parents bénéficient davantage de services de soutien (banque de références, aide à la restructuration familiale, etc.) ;

- que l'information sur le fonctionnement du système scolaire, des commissions scolaires et des écoles, soit prévue, par les autorités compétentes, lors du processus d'intégration des immigrants.